

Erasmus+ Consortium collège/écoles - Accréditation

Erasmus +

publié le 04/02/2024

Dossier accepté et validé par la commission 2024-2027

Des professeurs du collège Samuel Dumenieu et des professeurs des écoles du secteur (Courpignac, Donnezac, Montendre, Sousmoulins) ont travaillé ensemble pour monter un projet Erasmus + pour favoriser des mobilités de personnel enseignant ou non enseignant, d'élèves, pour travailler sur des projets communs autour du **développement durable, l'inclusion, la citoyenneté européenne, le numérique, l'apprentissage des langues vivantes, les pratiques professionnelles...**

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre projet a été **sélectionné** par la commission européenne. De beaux projets en perspective ! De beaux partenariats avec d'autres établissements européens autour de ces mêmes projets !



collège samuel dumenieu
3 boulevard de saintonge null
17130 montendre

Objet Notification d'acceptation d'accréditation
Code dossier 2023-1-FR01-KA120-SCH-000192294
Suivi par Département Gestion des Projets - Pôle Mobilité

Bordeaux, le 29/01/2024,

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une candidature dans le cadre de l'appel à propositions 2023 du programme Erasmus+ au titre de l'action Accréditation Erasmus dans l'enseignement scolaire.

Suite à l'avis du Comité National d'Evaluation (CNE), j'ai le plaisir de vous informer que votre candidature a été retenue.

Votre accréditation est valide pour l'ensemble des appels à propositions du programme Erasmus+ à compter de l'appel à propositions 2024.

Les commentaires de l'évaluation de votre candidature, réalisés par des experts indépendants, sont disponibles sur votre [espace utilisateur](#).

Vous devez dès à présent :

- Vous connecter sur votre espace utilisateur pour consulter la synthèse des commentaires effectués lors de l'évaluation de votre candidature et prendre connaissance de la note attribuée, ces éléments servant de base à notre accompagnement dans les années à venir ;
- Me retourner le présent document, **sous dix jours**, après avoir complété et signé le cadre ci-après, via votre espace utilisateur. Les retours par voie papier sont aussi acceptés.

Il vous est rappelé que l'accréditation n'engendre pas de versement de crédits : il vous reviendra de faire les demandes de financement dans le cadre des appels à propositions publiés chaque année.

L'accréditation vous garantit de disposer d'un accompagnement financier.

Enfin, je vous rappelle que tout au long de votre accréditation, vous devrez veiller à appliquer les [Standards de qualité Erasmus+](#) ainsi que les règles applicables à l'accréditation tel qu'indiqué dans le guide du programme.

Le Département Gestion des Projets reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Nelly FESSEAU
Directrice

